



Département du Jura

230, Route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD

Arrondissement de SAINT-CLAUDE

03.84.42.32.46 mairie@maisod.fr

Infos & Actus : www.maisod.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2024

Étaient présents : M. Michel BLASER, Maire, Mme Michèle BERTHOLINO, 2^{ème} Adjointe, M. Régis LACROIX, 3^{ème} Adjoint, Mme Julie REVY, Mme Delphine BARTHET, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, M. Franck GANEVAL, conseillers municipaux.

Absent(s) Excusé(s) :

Pouvoir(s) reçu(s) : M. Julien BUFFAUT à M. Michel BLASER et Mme Céline GROS à M. Régis LACROIX,
Mme Sonia MORNICO à M. Franck GANEVAL

Secrétaire de séance : Mme Michèle BERTHOLINO

Début de la séance : 20 H 40

Approbation du dernier compte-rendu :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à apporter au compte-rendu du 22 mai 2024

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Mot du Maire aux élus

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les célébrations de mariages qui ont eu lieu entre Mme Aurore COURTOUT et Monsieur Élie BLANC le 08 juin 2024 et de Madame Aleksandra LARIONOVA et Monsieur Franck LASSELIN le samedi 15 juin 2024 et informe l'assemblée que deux mariages sont également célébrés en mairie les 06 et 20 juillet prochain.

Lecture de l'ordre du Jour

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour au Conseil Municipal :

- ONF : Travaux forestier 2024
 - Coupe de bois malade
- Élections Législatives
 - Préparation du bureau de vote
- Voirie :
 - Installation des radars pédagogiques
- Subventions 2024
 - Attribution subventions aux associations

Ajout de point à l'ordre du jour :

- *Le Trélach' : demande dérogation bruit*
- Question(s) Diverse(s)

ORDRE DU JOUR

ONF : Travaux forestier 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de MAISOD, d'une surface de 181.04 ha étant susceptible d'aménagement d'exploitation régulière ou de reconstitution, elle relève du Régime forestier.

Cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil Municipal et arrêté par le Préfet en date du 06 décembre 2016. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages. La mise en œuvre du Régime forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.

En conséquence, Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur la présentation d'assiette des coupes 2024 puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées et chablis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal, **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes 2024 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites, **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

ASSOCIATIONS : Attribution de subventions 2024

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subventions formulées par les associations locales et demande aux membres de Conseil Municipal de se prononcer sur les attributions.

Monsieur le Maire rappelle les subventions accordées en 2023 comme suit :

- Coopérative scolaire du RPI « En Sapey » : 150 €
- Sou des écoles « en Sapey » : 150 €
- Foyer Rural les 3 Fontaines : 300 €

Monsieur le Maire présente également la demande formulée par Monsieur CALVI, Président du Foyer Rural « Les 3 fontaines » en date du 12 mars 2023, pour l'aide financière sollicitée pour les structures gonflables ayant été louées à l'occasion de la Fête de MAISOD du 25 mai dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ; à l'**UNANIMITÉ DÉCIDE d'Attribuer** les subventions aux associations comme suit :

- Coopérative scolaire du RPI « en Sapey » : 150 €
- Sou des écoles « en Sapey » : 150 €
- Foyer Rural « Les 3 Fontaines » : 600 € dont 300 € pour la location des structures gonflables.
- Triathlon : 50 €

LE TRÉLACH' : Demande dérogation bruit – Concert

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un arrêté permanent portant police générale réglementant les nuisances sonores des établissements ouverts ou recevant du public a été rédigé en date du 20 juin 2024. Cet arrêté stipule que le son lors de manifestation des établissements ouverts ou recevant du public, devra être abaissé à partir de 22h30 avec un arrêt total du bruit à 23 h. Il précise qu'une dérogation exceptionnelle peut être accordée aux établissements sur demande écrite.

Monsieur le Maire donne lecture de la demande formulée par mail en date du 24 juin 2024 de Madame Amélie VALLET, propriétaire du Trélach' comme suit :

- Le samedi 29 juin, le Trélach' accueille le groupe Chéops, groupe local très populaire dans la région, attendu aussi bien par la population locale que touristique, qui se produit dans cet établissement à chaque saison estivale depuis 3 ans. Madame VALLET argumente que la météo n'ayant pas été favorable jusqu'alors, elle espère pouvoir offrir à sa clientèle locale et touristique un moment de convivialité et de sympathie. Par conséquent, elle demande l'autorisation de prolonger le concert d'une heure par rapport à la réglementation municipale, soit un abaissement de la musique dès 23h30 avec arrêt total du bruit à minuit, et précise que cette demande de dérogation restera exceptionnelle pour la saison 2024.

Après échange et en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**, le Conseil Municipal :

ACCEPTE la demande de dérogation formulée par Madame VALLET, et **CHARGE** Madame VALLET, de prévenir la population

Un arrêté de dérogation sera rédigé et acté par le contrôle de légalité et transmis à l'intéressé.

VOIRIE : Installation de radars pédagogiques.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite aux plaintes fréquentes de certains habitants concernant la vitesse excessive des véhicules dans la commune, notamment route du Pont de la Pyle, et route de Trélachaume, des radars pédagogiques vont être implantés sur la commune.

Les résultats de la pose de radars permettront de connaître les habitudes des véhicules traversant ces lieux-dits et d'envisager des aménagements si cela est nécessaire pour la sécurité des habitants de la commune.

Après concertation, le Conseil Municipal décidé d'implanté les radars pédagogiques comme suit :

- 1 Radar pédagogique à l'intersection des Parcelles 351 et 20,
- 1 Radar pédagogique route du Pont de la Pyle, face aux « Lodges d'Émeraude »
- 1 Radar pédagogique, route de Trélachaume, face à la limite de la parcelle 419

Les radars seront installés sur batteries dont deux seront être reliés à l'éclairage public.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : Préparation du bureau de vote

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les élections législatives qui auront lieu les 30 juin et 07 juillet prochain suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale et informe qu'il convient de procéder à la désignation des représentants du bureau de vote comme suit :

TOUR DE GARDE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 30 JUIN et 07 JUILLET 2024

HEURES	MEMBRES DU BUREAU - 1 ^{ER} TOUR		
8 h – 11 h 30	Céline GROS 1 ^{ère} Adjointe	Michel RAGEOT Conseiller	Julien BUFFAUT Conseiller
11 h 30 - 15 h 00	Julie REVY Conseiller	Delphine BARTHET Conseiller	Sonia MORNICO Conseiller
15 h – 18 h	Julie REVY Michel BLASER Conseiller, Maire	Michèle BERTHOLINO 2 ^{ème} Adjoint	Charles MIELLIN Conseiller
Dépouillement	Michel BLASER, Maire, Michèle BERTHOLINO, 2 ^{ème} Adjoint, Franck GANEVAL, Conseiller, Céline GROS, 1 ^{ère} Adjoint, Sonia MORNICO, Conseiller		

HEURES	MEMBRES DU BUREAU - 2 ^{ÈME} TOUR		
8 h – 11 h 30	Céline GROS 1 ^{ère} Adjointe	Michel RAGEOT Conseiller	Régis LACROIX 3 ^{ème} Adjoint
11 h 30 - 15 h 00	Michèle BERTHOLINO 2 ^{ème} Adjoint	Charles MIELLIN Conseiller	Régis LACROIX 3 ^{ème} Adjoint
15 h – 18 h	Franck GANEVAL Conseillers	Michèle BERTHOLINO 2 ^{ème} Adjoint	Charles MIELLIN Conseiller
Dépouillement	Michel BLASER, Maire, Michèle BERTHOLINO, 2 ^{ème} Adjoint, Céline GROS, 1 ^{ère} Adjoint, Delphine BARTHET, Conseiller, Rosario GIANGRECO, habitant		

QUESTIONS DIVERSES

Colis de Noël des Aînés.

Le Maire,
Michel BLASER


